

Sujet : [INTERNET] Circuit PALMER

De : "> Philippe Kudelski (par Internet)"

Date : 16/10/2018 15:32

Pour : ddt-env-pe-participation-public@aisne.gouv.fr

Bonjour,

Je suis habitante de VIVAISE depuis pqus de 30ans,ma maison est située face au circuit,tout près donc de la piste d'atterrissage et du circuit automobile.

J'ai vu un reportage sur le circuit d'ALBI, diffusé dimanche 14 octobre 2018 sur M6 ,dans le documentaire 66 minutes ,je suis interloquée par cette situation où les riverains ont été clairement dupés et subissent de nombreuses et fortes nuisances sonores.

Si tel est notre cas à l'avenir, quels sont nos recours .

A qui pourrions nous nous adresser?.

A ALBI tout le monde tourne le dos aux habitants ,la préfecture,L'ARS...

Et pour la valeur immobilière de nos maisons?, quel sera l'impact du circuit sur celle ci,en dehors de la décote immobilière générale?

Je suis également inquiète sur un autre point , les médias ayant montrés les dégats énormes sur dérèglement climatique ,ce projet semble peu écologique,ayant des conséquences importantes sur la nature (la faune et la flore),sur la qualité de l'air,pourquoi un projet si polluant ?.

A un moment donné, nous ne pourrions plus revenir en arrière ,nous en subirons les conséquences.

Pourquoi ne pas nous tourner sur un autre choix?

N'est ce pas le moment de faire autrement?

Avec mes salutations

Élisabeth KUDELSKI